

## ÉDITORIAL

Le premier semestre de l'année 2008 est marqué par trois substantielles **séances des membres**. Grâce au professeur Claude Lützel Schwab, nous avons pu découvrir les raisons de l'échec algérien et de la faillite financière d'Henry Dunant. Les archives et la bibliothèque du CICR nous ont dévoilé plusieurs documents somptueux : un poème chinois calligraphié en l'honneur de Gustave Moynier ou une édition en japonais d'*Un souvenir de Solferino* dont nous avons perdu la version française ... La résidence de « La Paisible », à Ferney nous a convaincus de l'attrait de ce domaine qui est resté plus de cent ans dans les familles Moynier et Peyrot.

Naturellement la préparation de manifestations en 2010 a mobilisé l'essentiel de nos efforts. Le **colloque historique** durera trois jours, tellement nombreux sont les sujets à étudier dans la perspective des *Destins croisés*. La **balade** *Sur les pas de Dunant et Moynier* nous mènera vers les lieux majeurs qui évoquent la vie et l'œuvre de ces deux géants. Le **spectacle** a l'ambition de saisir l'éclosion puis la naissance de l'idée de la Croix-Rouge.

Une **exposition** présentera les documents caractéristiques des deux hommes, de leur œuvre, leur entourage, leur époque. Une **cousinade** permettra aux membres actuels des deux familles de faire plus ample connaissance.

Pour rendre possibles de telles activités, l'assemblée générale du 19 avril 2008 a formé une **commission du financement** dont Olivier Jean Dunant a accepté de prendre la présidence. Nous l'en remercions comme nous remercions celles et ceux qui l'aideront dans sa délicate mission.



Bernard DUNANT  
vice-président



Roger DURAND  
président



Cyril MOYNIER  
vice-président

## GUSTAVE MOYNIER

### Retour à Genève et recherche d'une vocation

par André DURAND<sup>†</sup>

Gustave Moynier avait-il songé un instant à s'établir en France ? Répondant à une demande de son père concernant les lois françaises sur la naturalisation, il écrivait :

Quant à la prestation de serment c'est une formalité que je pourrai toujours remplir quand j'aurai mon diplôme en poche et pour laquelle ma qualité d'étranger ne sera point un obstacle.<sup>1</sup>

Mais, nous l'avons vu, il ne s'est pas attardé à Paris, et semble avoir renoncé à ses projets de préparer un doctorat dans la capitale française. Il est certain que les quatre années qu'il y a passées lui ont ouvert de nouveaux horizons, qu'elles lui ont permis de découvrir un monde où le mouvement des idées, les manifestations culturelles, les productions littéraires tiennent sans cesse l'esprit en éveil, mais il ne s'est pas vraiment intégré à la vie parisienne. C'est à Genève qu'il a ses racines, et il aime trop sa ville natale pour songer à s'en éloigner plus longtemps.

Cependant, le diplôme de licence, rédigé en latin, qu'il avait obtenu à Paris ne lui permettait pas d'exercer à Genève, à moins de subir un nouvel examen. Il y consacra quatre mois de préparation, aidé des conseils du professeur Pierre Odier,<sup>2</sup> et présenta un nouveau travail, en français cette fois et plus développé, sur le sujet qu'il avait traité à Paris, *Les interdits en droit romain*. Après avoir prêté serment le 9 juillet 1850, il entra comme stagiaire

---

<sup>1</sup> Gustave Moynier à ses parents, 30 janvier 1850 ; CICR, fonds Moynier. Le présent article développe la substance d'un exposé que l'auteur avait présenté lors de l'assemblée générale de la Société genevoise d'utilité publique le 22 novembre 1988, sous le titre « Gustave Moynier à la recherche de sa vocation ». Voir *Bulletin de la Société genevoise d'utilité publique*, 3<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 12, 1988, pages 16-35.

<sup>2</sup> Pierre Odier (1803-1859), de Genève, avocat, professeur à l'Académie (droit civil), membre du Conseil représentatif (1834-1841), député à l'Assemblée constituante (1841), député au Grand Conseil (1842-1846), auteur de nombreuses études juridiques.

dans l'étude Goudet et Audéoud.<sup>3</sup> En septembre, abandonnant pour quelques jours les dossiers de l'étude, il fait le tour du lac à pied, avec son cousin Edmond Bertin, qui était alors en séjour à Ferney.<sup>4</sup>

Maintenant installé dans la vie professionnelle, Gustave Moynier peut songer au mariage. En janvier 1851, il retourne à Paris pour présenter sa demande aux parents de Fanny.<sup>5</sup> Le mariage fut célébré à Ferney, le 14 juin 1851, par leur voisin le pasteur Duminy. Ce fut l'occasion d'une grande fête champêtre, à laquelle participèrent les jeunes gens de la bourgade.

Nous voilà fort loin de la chambre d'étudiant, encombrée par les livres d'histoire et de droit, que Gustave Moynier habitait au Quartier latin. Il dispose maintenant d'un appartement à la rue de la Corraterie, n° 10. Il loge aussi dans la villa que son beau-père Paccard a fait construire en 1848 dans la propriété dont il a fait l'acquisition à Sécheron,<sup>6</sup> et parfois dans la villa de son père à Ferney. Stagiaire dans une importante étude, il plaide plusieurs fois (désigné d'office) en Cour d'assises. Il a un foyer, et sa jeune

---

<sup>3</sup> Jean-Pierre-François Goudet, dit John (1813-1894), fit une longue carrière dans le barreau et dans la magistrature. Il fut inscrit au barreau de 1836 à 1880, juge au Tribunal civil, député au Grand Conseil (1848-1849 et 1862-1864), membre du bureau de la Société biblique. Théodore-Louis-Antoine Audéoud (1824-1892), avocat en 1847, notaire en 1857, juge à la Cour de Justice (1854-1864).

<sup>4</sup> *Voyage autour du lac Léman – septembre 1850*. Manuscrit, 19 pages, copie du texte destiné à Edmond Bertin ; CICR, fonds Moynier.

<sup>5</sup> Fille de Barthélemy Paccard, né à Paris (1796-1863), commerçant et banquier à Paris, et de Françoise-Elisabeth-Emma Tattet (1805-1871). De leur mariage sont issus six enfants : Louise-Marie, née le 6 avril 1826, épouse le 8 janvier 1846 Edmond Odier ; Denise-Adélaïde (Adèle) (11 juin 1827), épouse le 7 novembre 1846 Louis-Henri Mirabaud ; Jeanne-Françoise dite Fanny (15 septembre 1828), épouse le 14 juin 1851 Gustave Moynier ; Frédéric (1831-1873), célibataire ; Jeanne-Edmée (1834-1885) épouse le 2 novembre 1853 Constant Paccard, fils de David Paccard ; Jeanne-Louise Emma (1842-) épouse le 20 janvier 1862 Charles Thierry-Mieg. Voir Louis DUFOUR-VERNES, *Généalogie de la famille Paccard*.

<sup>6</sup> Voir « La villa Moynier », dans *Les cahiers du centenaire*, n° 3, juillet-décembre 2007, pages 2-8.

épouse lui apporte le soutien et les encouragements dont il avait peut-être besoin pour affirmer sa personnalité. Beaucoup plus tard, lors de la cérémonie de commémoration du centenaire de la naissance de Gustave Moynier, le professeur Edmond Goegg, ancien président de la Société genevoise d'utilité publique, s'adressant à Adolphe Moynier, évoquera le rôle que Fanny a tenu dans la carrière de son mari :

Je suis heureux que vous ayez rappelé le souvenir de votre chère mère. Je vois encore avec quelle grâce charmante Madame Gustave Moynier nous reçut, lorsque nous présentâmes à son mari, à l'occasion de ses noces d'or, l'adresse enluminée de la Société genevoise d'Utilité publique. Je suis persuadé que votre cher père n'aurait pas eu sa brillante carrière et ne serait pas devenu un des grands bienfaiteurs de l'humanité, s'il n'avait pas eu cette tendre, vaillante et admirable compagne de sa belle vie.<sup>7</sup>

Mais en ce temps-là Gustave Moynier n'a pas encore trouvé sa voie. "Inconstant dans ses goûts", comme il l'écrit à Auguste Bouvier, il s'essaiera, au cours des trois années qui viennent, à quatre professions différentes, sans qu'aucune d'elles ne le satisfasse, et rejettera en outre quelques propositions qui ne l'intéresseront pas.

La carrière du barreau, en tous cas, ne le retient pas. Avant d'avoir terminé son stage, il quitte l'étude Goudet et Audeoud.

J'aurais dû y rester deux ans, mais l'année suivante, une loi dispensa les avocats de tout stage ainsi que de tout grade académique ou universitaire, et je commis la faute d'en vouloir profiter, en acceptant l'offre d'un agent d'affaires de ma connaissance, Mr Nicolas Prévost, qui crut de son intérêt de me faire entrer dans ses bureaux comme homme de loi, ce qui était le nouveau nom donné aux personnes chargées d'occuper au besoin pour leurs clients devant les tribunaux.<sup>8</sup>

Il prête le serment d'homme de loi le 11 juillet 1851, et le 16 septembre prend ses fonctions dans l'étude de Nicolas Prévost,

---

<sup>7</sup> Edmond Goegg à Adolphe Moynier, 22 septembre 1926 ; CICR, fonds Moynier.

<sup>8</sup> *Biographie de G. M. de 1846 à 1857* ; CICR, fonds Moynier, page 11.

situé rue de la Corraterie, au-dessous de son propre appartement. Au début, il paraît assez satisfait. Il est chargé de traiter les affaires litigieuses du bureau Prévost, et de l'aider au besoin dans ses propres travaux.

De mon côté, écrit-il à Auguste Bouvier, j'aurai l'avantage d'être occupé dès mon début dans la carrière et de pouvoir me former assez vite la pratique des affaires.<sup>9</sup>

Mais, livré à lui-même, il craint de n'être pas de force à endosser la responsabilité des causes civiles qui lui sont confiées, et de compromettre ainsi les intérêts de ses clients. Il abandonne alors, sans peine comme sans regret, la carrière du barreau. Puis, ayant postulé, sans succès, pour l'emploi de sous-conservateur des hypothèques, Gustave Moynier renonce à persévérer dans cette voie.

Je me décidai, écrit-il, à fuir désormais tout contact avec les institutions juridiques de mon pays et cherchai une occupation plus appropriée à mes aptitudes.<sup>10</sup>

Il ne reviendra au droit, on le sait, que beaucoup plus tard.

Une proposition de s'associer à la direction d'une fabrique de papier à La Bâtie, sur la Versoix, ne le retient pas davantage. Le dossier de l'entreprise, après expertise ne lui paraissait pas encourageant :

La perspective de gagner de l'argent n'aurait pas suffi à elle seule pour que j'acceptasse la proposition, dont j'étais l'objet, mais la presque certitude d'en perdre, et mon peu de goût pour les opérations commerciales, auxquelles j'aurais dû participer, me la fit carrément repousser.<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> Gustave Moynier à Auguste Bouvier, 18 septembre 1851 ; en-tête manuscrit : *Etude / de / M. Moynier / homme de loi / Corraterie 10 / Genève* ; BGE, Ms fr. 4801/9, f° 225. Le bureau Prévost fut fermé en avril 1852 à la suite du décès du titulaire.

<sup>10</sup> *Biographie de G. M. de 1846 à 1857*, page 12.

<sup>11</sup> Une fabrique de papier à La Bâtie (commune de Collex-Bossy) avait coûté plus de 300 000 francs ; elle fut mise à prix en 1848 au prix de 30 000 francs.

Gustave Moynier postule alors pour la représentation de la compagnie d'assurances *L'Union* de Paris, pour le pays de Gex. Sa candidature ayant été acceptée par lettre de la direction du 20 octobre 1851, il remet à jour le portefeuille que lui avait laissé son prédécesseur, M. Dupraz, gérant du domaine du château de Voltaire à Ferney, et crée des sous-agences à Gex, Divonne, Saint-Genis et Collonges. Le 9 novembre 1851, il reçoit l'autorisation du Conseil d'Etat de Genève de représenter *L'Union* dans le canton, concurremment avec MM. Ph. Roget et fils. Il semble qu'il ait progressivement renoncé à diriger le secteur qui lui était dévolu, mais ce n'est que le 2 novembre 1854 qu'il donnera officiellement sa démission de *L'Union*. L'année 1852 en effet, fut surtout consacrée aux voyages. En janvier, voyage à Paris avec son père, pour raisons sanitaires de mai à juillet, voyage à Lyon, Paris, Le Havre, Trouville (bains de mer), Rouen, avec sa femme ; en septembre, excursion à Sixt, col d'Anterne, Saint-Gervais, avec Frédéric Paccard ; en octobre, également avec son beau-frère, voyage à Neuchâtel et à Fribourg.

Mentionnons aussi, vers cette époque, un essai de s'initier à la photographie. Gustave Moynier, qui s'intéressait à cet art alors en plein développement, avait installé un atelier de photographie à la rue des Allemands, dans l'immeuble de son père, après avoir eu soin de prendre des leçons avec un photographe bien établi à Genève, Louis Populus.<sup>12</sup> Mais, estimant qu'il lui manquait le sentiment artistique qui lui aurait permis de réussir dans cette activité, il y renonça.

De tous ces essais, on retire l'impression que Gustave Moynier disperse ses intérêts, sans rencontrer précisément sa vocation. Certes, n'étant pas obligé de gagner sa vie, il a le choix, et peut se montrer difficile. Mais ce qui le retient, ce sont plutôt des occupations qu'une vocation. Il s'en rend d'ailleurs parfaitement compte. Au début de 1853, ayant atteint sa vingt-septième an-

---

<sup>12</sup> Louis Populus (1807-1859), peintre et photographe genevois. Voir Michel Piller, « La mémoire photographique à Genève », dans *Musées de Genève*, n° 285, mai 1988, page 7. Louis Populus figure parmi les membres fondateurs de l'Union protestante, aux côtés d'André Moynier.

née, il fait un retour sur sa situation et se confie à Auguste Bouvier dans une lettre qui paraît être une analyse lucide de ses incertitudes et de ses ambitions :

Pour moi je suis malheureusement comme toujours fort inconsistant dans mes goûts et je prends feu à l'occasion pour tout ce qui se présente. Cependant j'appelle quelquefois la raison à mon aide et m'efforce de me poser des limites et de spécialiser mes occupations autant que faire se peut. Mon mobile et mon point de départ étant le désir d'être utile à mes semblables et à mon pays, puisque Dieu merci je ne suis pas appelé à gagner mon pain à la sueur de mon front, je n'ai à hésiter que sur les moyens plus propres à atteindre mon but. Pour les préciser, j'envisage ma position sous deux points de vue, comme citoyen et comme membre de l'Église, devoirs politiques et devoirs religieux. Comme citoyen ce que j'ai de mieux à faire c'est de compléter mes études de droit, de bien connaître notre législation, d'acquérir des connaissances administratives, en un mot de me mettre en état de pouvoir rendre plus tard quelques services soit dans quelque fonction publique soit dans les Conseils. Dans ce but j'ai ruminé déjà bon nombre de sujets intéressants à étudier et je me suis même mis à l'œuvre, mais avec peu de suite et persévérance. J'avais été jusqu'à commencer la préparation pour prendre le grade de Docteur en Droit de concert avec l'un de mes confrères, mais mon collaborateur après m'y avoir poussé s'est laissé rebuter par la grandeur de la tâche, j'ai cherché alors, mais en vain, à le remplacer, et ne me sentant pas la force d'aller jusqu'au bout, j'ai abandonné à regret mon projet. Je me suis alors retourné d'un autre côté pour tâcher de former un petit comité de jurisconsultes pour travailler ensemble à notre instruction, à l'avancement de la science et surtout au perfectionnement de notre législation ; ce projet est encore sur le chantier et peut-être aboutira-t-il. Les études de droit sont bien mon affaire, mais il est impossible de les suivre avec intérêt lorsqu'on ne s'en occupe qu'à temps perdu ; je voudrais donc en faire mon occupation principale, mais ce n'est pas le cas pour le moment.<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Gustave Moynier à Auguste Bouvier, Genève, 7 janvier 1853 ; en-tête gaufré : *G. Moynier / Avocat / Corraterie / Genève* ; BGE, Ms fr. 4801/9, f<sup>os</sup> 229 v<sup>o</sup>-230 r<sup>o</sup>.

Nous pouvons voir dans ces dernières lignes comme la première expression d'une vocation à laquelle Gustave Moynier consacra plus tard sa carrière, le perfectionnement du droit. Mais il s'agira alors du droit international, et le futur cofondateur de la Croix-Rouge et de l'Institut de droit international n'est pas encore prêt à explorer ce domaine.

Revenons à sa lettre à Auguste Bouvier. Après avoir examiné ses devoirs civiques, Gustave Moynier en vient à ses devoirs religieux :

Comme chrétien, je porte le plus vif intérêt aux affaires de l'Eglise, et je sens tout ce qu'il y a à faire par le temps qui court. C'est ainsi que j'ai vu avec un grand plaisir surgir l'Union chrétienne de jeunes gens,<sup>14</sup> qui n'est peut être pas appelée à de grandes destinées mais qui ne peut amener que de bons résultats. Par la même raison j'ai félicité tes camarades de la publication de la Semaine religieuse<sup>15</sup> car je crois que notre église n'aura qu'à gagner à un réveil religieux et qu'il faut travailler à le faire naître. Cependant les moyens de controverse employés par le *Semeur*<sup>16</sup> n'ont pas mon approbation surtout et en considération des rédacteurs de ce journal qui ne paraissent pas avoir les épaules assez solides pour soutenir et soutenir dignement la lutte

---

<sup>14</sup> L'*Union chrétienne de Genève*, fondée en novembre 1852. Dans le premier comité, présidé par Henri Lullin, Henry Dunant était secrétaire-correspondant. Sur le rôle de Dunant dans la fondation de l'Union chrétienne, voir Clarence Prouty SHEDD, *History of the World's Alliance of Young Men's Christian Associations*, S.P.C.K., London 1955 et Gabriel MÜTZENBERG, *Henry Dunant le prédestiné*, Société Henry Dunant, Collection Henry Dunant, n° 2, Genève, 1984, pages 129 ss.

<sup>15</sup> *La Semaine religieuse*, journal rédigé par une réunion de ministres et de laïques, paraissant tous les samedis. Premier numéro daté du 8 janvier 1853. La lettre de Gustave Moynier est datée du 7 janvier, ce qui indique qu'il était bien informé des projets des rédacteurs de la *Semaine religieuse*.

<sup>16</sup> *Le Semeur genevois, Publications religieuses* (son titre rappelle celui du journal catholique *Le Semeur*, publié à Paris), paraissait tous les mois, par cahiers d'environ 72 pages. Rédaction : Vaucher-Mouchon, pasteur à Genève. Premier cahier au début de l'année 1852.

avec les *Annales*;<sup>17</sup> si la plume était tenue par un Puaux,<sup>18</sup> peut-être n'en dirais-je pas autant. Quoi qu'il en soit la lutte religieuse actuelle n'est pas pour moi une sphère d'activité et je me rabats sur les Sociétés de Bienfaisance.

En effet, en même temps qu'il occupe divers emplois, Gustave Moynier a inauguré cette activité philanthropique qui décidera plus tard de l'orientation de sa destinée. Peu après son retour à Genève, le 29 décembre 1850, il est devenu membre de la Société de secours. Nommé secrétaire le 12 novembre 1851, il travaille activement avec le président Achard-Gautier, et publiera bientôt une étude sur l'histoire de la Société. Le 2 décembre 1852, il est attaché comme diacre à la diaconie de Saint-Gervais-Sud, dépendant du pasteur Le Fort, et se trouve chargé des distributions de secours, tâche qui à elle seule, il est vrai, ne suffit pas à l'intéresser. Il conclut :

Tu vois que je ne me laisse pas décourager par la triste situation de notre Genève et que je me prépare pour l'avenir si Dieu me prête vie.<sup>19</sup>

Mais une circonstance nouvelle va bientôt le détourner de ces projets. Il en fait part aussitôt à son ami Auguste :

---

<sup>17</sup> *Les Annales catholiques de Genève*, sous la direction de l'abbé Mermillod, vicaire de Genève. Six cahiers par an; première parution en novembre 1852. Le premier numéro contient une lettre de Mgr Rendu à l'abbé Mermillod, dans laquelle l'évêque d'Annecy s'exprime ainsi: "Un second motif qui doit vous encourager, c'est la publication qui vient de se faire du *Semeur genevois*. L'apparition de ce journal est pour les catholiques une bonne fortune, à laquelle ils ne devaient pas s'attendre. [...] Acceptez avec joie le combat que l'on vous présente, allez au secours de ces esprits errants qui tâtonnent autour d'eux, afin de trouver un solide point d'appui". Première série, 1852, pages 25-26.

<sup>18</sup> Puaux, théologien et publiciste protestant, pasteur à Rochefort. Il a publié divers ouvrages et de nombreux articles dans lesquels il entretenait de vives polémiques avec les écrivains catholiques de son temps. De passage à Genève en 1853, il prononça une méditation à l'Oratoire le 6 novembre et fit deux conférences à l'Union chrétienne de jeunes gens, les 7 et 8 novembre.

<sup>19</sup> Gustave Moynier à Auguste Bouvier, Genève, 7 janvier 1853; BGE, Ms fr. 4801/9, f° 230 v°.

Depuis quelque temps je suis léger comme une plume car je viens enfin de trouver ce que je cherchais en vain depuis longtemps, à savoir une occupation, et je pense que tu sympathiseras car tu dois savoir que sous peine de s'ennuyer il faut avoir à faire un travail obligatoire, le travail libre ne pouvant suffire qu'à un petit nombre de gens d'élite. Et bien donc la basoche n'allant que d'une aile j'avais demandé à M. Bartholony<sup>20</sup> s'il ne pourrait pas me caser dans l'administration du chemin de fer de Lyon à Genève ; il a eu la bonté de faire droit à ma requête et j'ai reçu ma nomination à la place d'agent comptable pour la section de Genève à Seyssel.<sup>21</sup>

Il est tout d'abord intéressé par son travail, qui lui permet de visiter, en compagnie de l'ingénieur Schlemmer plusieurs chantiers de la nouvelle ligne, mais après un certain temps, il a l'impression qu'il est de trop dans cette place et remet sa démission le 28 août 1854. Il a également résigné sa fonction de diacre à Saint-Gervais, pour laquelle le temps lui manquait :

La distribution des secours n'est pas ce que je regrette car c'est une besogne fort ingrate, mais je jouissais beaucoup des séances malheureusement trop rares à la Diaconie, où s'agitaient des questions fort intéressantes. Pour me dédommager ton beau frère<sup>22</sup> m'a fait entrevoir que je serais incorporé dans la société

---

<sup>20</sup> Jean François Bartholony (1796-1881), époux de Denise-Palmyre, née Tattet, oncle par alliance de Gustave Moynier. Industriel et financier, résidant à Paris, président des conseils d'administration de la Compagnie du chemin de fer Lyon-Genève et de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans. Il joua un rôle important dans les débuts de la Croix-Rouge française. La belle villa de style néo-classique qu'il avait fait construire à Sécheron, qui jouxtera le domaine Paccard, est devenue depuis 1964 le Musée des sciences de la Ville de Genève. Son fils Anatole (1823-1902), fut propriétaire du château de Coudrée, maire de Sciez (Haute-Savoie) et député sous le Second Empire. Voir *Sciez, Histoire, nature et traditions*, Centre d'animation de Sciez, 1993. L'orthographe Bartholoni a été officiellement adoptée à Genève en 1886.

<sup>21</sup> Gustave Moynier à Auguste Bouvier, Ferney, 9 juillet 1853 ; BGE, Ms fr. 4801/9, f° 231 v°.

<sup>22</sup> Louis Jacquet (1811-1894), chapelain de l'ambassade de Prusse à Naples, puis chapelain de l'hôpital cantonal et pasteur à Genève. Il avait épousé en 1848 Adèle Bouvier, sœur d'Auguste.

dite des intérêts protestants sous la présidence de Mr Munier<sup>23</sup> et qui est appelée à une grande et belle mission.<sup>24</sup>

Le 9 avril 1855, lendemain de Pâques, toute la famille Moynier (André Moynier et sa femme, Judith Deonna, Gustave et Fanny) rend visite à Mgr Rendu à l'évêché d'Annecy. Il manque au groupe familial Louise Deonna, décédée à Ferney dans la nuit du 17 au 18 juin 1854. Dans sa lettre d'invitation, Mgr Rendu avait dit toute l'affliction qu'il avait ressentie à la nouvelle de la mort de celle qu'il appelait sa contemporaine :

Hélas ! Pourquoi faut-il qu'il y manque une personne ! Sa place n'est pas vide dans mon affection ! ... Mais venez avant qu'il s'en fasse une de plus de vide dans la vôtre. Dieu m'a donné tant d'avertissements dans les amis qu'il m'enlève que je ne dois pas être sourd à sa voix.<sup>25</sup>

En juillet 1855, Gustave Moynier fait une cure thermale à Badgastein, et poursuit son voyage par Munich, Salzbourg et Innsbrück. En septembre et octobre, il visite l'Exposition universelle de Paris. A son retour, il fait une excursion à Chamonix et à la Tête noire avec ses parents Paccard. Les voyages tiennent

---

<sup>23</sup> David-François Munier (1798-1872), pasteur à Chêne (1825-1831), puis à Genève. Professeur d'exégèse du Nouveau Testament, d'hébreu et de chaldéen à la faculté de Théologie. Recteur, modérateur de la Compagnie des pasteurs, président de la Société des protestants disséminés, directeur du Conservatoire de musique. L'un des rédacteurs du *Protestant de Genève* (1831-1838).

La *Société genevoise des intérêts protestants* se composait, selon les termes de son règlement organique, "de toutes les personnes qui ont à cœur la défense et la propagation de la foi protestante". Le bureau du comité fondateur était composé de Munier, président, Trembley-Naville, vice-président, Chauvet-Hentsch, secrétaire, Vaucher-Dunant, id., Terond, trésorier ; voir *La Semaine protestante*, n° 26, page 4, et n° 27, page 4. Il ne semble pas que Gustave Moynier ait donné suite à son projet.

<sup>24</sup> Gustave Moynier à Auguste Bouvier, Ferney, 9 juillet 1853. BGE, Ms fr. 4801/9, f° 232 r°.

<sup>25</sup> Mgr Rendu à André Moynier, Annecy, 9 mars 1855. CICR, fonds Moynier.

toujours une grande place dans sa vie car, à cette époque, il ne se sent pas retenu par d'autres obligations.

Entretemps, son beau-père, Barthélemy Paccard, lui propose une place dans la banque qu'il dirige à Paris ; mais il décline l'honneur que l'on lui fait :

...je ne voulus pas, écrit-il, surmonter l'aversion que m'avaient toujours inspirée les opérations financières.<sup>26</sup>

C'est peut-être pour la même raison qu'il refusera en 1856 une place qui lui est offerte dans la maison de banque Roget et fils, et qu'il déclinera en 1861 la proposition d'être nommé administrateur de la Banque populaire, établissement qui est à cette époque en formation.

Toutes ces tentatives n'ont pas été inutiles. Outre qu'elles lui ont permis de s'initier aux méthodes de l'administration, elles lui ont montré – dans la mesure où sa situation lui permet de choisir – que ce sont plutôt les activités de caractère social qui retiennent son intérêt. Mais aucun des travaux auxquels il s'est consacré ne lui a vraiment convenu. Ce qui lui manque, c'est un programme d'action qui soit suffisamment vaste pour le satisfaire, et qui soit en même temps assez réaliste pour trouver aussitôt une application concrète. Ce programme, ce réalisme, c'est dans la Société genevoise d'utilité publique qu'il va les rencontrer.

---

<sup>26</sup> *Biographie de G. M. de 1846 à 1857*, page 17.

## HENRY DUNANT ET SES VOCATIONS

par Roger DURAND

Lorsque l'historien est amené à comparer l'entrée dans la vie active d'Henry Dunant et de Gustave Moynier, il constate quelques points communs et de nombreuses différences qui pourront nous aider à mieux comprendre leurs trajectoires parallèles, convergentes, puis divergentes. Essayons de les relever, en suivant le fil du temps.

### **Formation scolaire d'Henry Dunant**

L'épisode est bien connu, le collégien Henry n'a pas bien vécu sa formation menant à la maturité. A quatorze ans (c'est-à-dire à trois années du fameux diplôme), il se voit obligé de quitter le prestigieux collège Calvin, semble-t-il parce que ses notes sont insuffisantes alors qu'il refait sa quatrième année. Deux nuances nous amènent cependant à mettre en doute la gravité, voire l'existence de cet échec. D'une part, Henry a peut-être été retiré délibérément de cette école qui était réputée pour préparer des pasteurs et des juristes mais qui affichait un retard certain pour les métiers du commerce, de la banque et des affaires. Jean-Jacques, son père, est un négociant qui a pratiqué l'export-import à Marseille, pendant presque toute sa vie ; comme la famille n'a pas les moyens financiers de son rang social, il est fort probable qu'elle destine l'aîné de la nouvelle génération vers une carrière de la finance. Et nous savons aujourd'hui que le retrait volontaire de collégiens de l'établissement fondé par Jean Calvin n'est pas exceptionnel dans la bourgeoisie d'affaires genevoise en cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>1</sup> D'autre part, il est avéré que le jeune Henry a obtenu plusieurs prix de piété, distinction très appréciée de son temps, de sorte que son départ ne le voit pas démunir d'éléments positifs.

---

<sup>1</sup> Voir Olivier PERROUX, *Tradition, vocation et progrès. Les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, Genève, Editions Slatkine, 2006, 595 pages, ISBN 2-8321-0245-X.

Reconnaissons-le d'emblée : sa biographie entre quatorze et vingt ans ne nous est guère connue. Tout au plus est-il établi qu'il apprend le métier de commis chez MM. Lullin et Sautter de Beauregard, une banque d'investissements coloniaux qui vient alors de décrocher une concession fabuleuse dans l'Est algérien.<sup>2</sup> L'absence de documents et le silence de la tradition familiale pourraient inciter certains historiens à supposer que sa formation ne soit pas la période la plus brillante de sa vie. Il est vrai aussi que sa faillite financière contribuera à rendre sombres ces années.

### **Formation scolaire et académique de Gustave Moynier**

Les excellents travaux de feu André Durand montrent que le jeune Gustave réussit sans histoire ni problème son collège et son Académie de belles lettres, sorte d'antichambre propédeutique à toute étude universitaire.<sup>3</sup> Aussitôt après, la révolution de 1846 le contraint à étudier le droit, à Paris, qu'il conclut brillamment par une thèse de doctorat.

Au seuil de la vie active, les deux jeunes hommes ne démarrent donc pas avec les mêmes atouts, d'autant plus que les réseaux de leur milieu familial respectif ne se situent à la même hauteur.

### **Absence de vocation professionnelle chez Gustave Moynier**

Grâce à une publication toute récente,<sup>4</sup> nous découvrons que le jeune docteur en droit tâtonne pendant dix ans au moins et dans plusieurs métiers différents, avant de constater qu'aucun ne lui convient ! Pourtant les recommandations et les facilités d'accès directs à des postes attrayants ne lui manquent pas, au point que

---

<sup>2</sup> Voir Claude LÜTZELSCHWAB, *La Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif (1853-1956)*, Bern, Peter Lang, 2006, XXI-412 pages, ISBN 3-03911-146-9.

<sup>3</sup> Voir « Gustave Moynier familial, jeunesse et formation », dans les *Cahiers du centenaire*, n° 2, janvier-juin 2007, pages 2-16.

<sup>4</sup> Voir dans le présent numéro des *Cahiers du centenaire*, André DURAND, « Gustave Moynier, retour à Genève et recherche d'une vocation », pages 2-12.

nombre de ses contemporains auraient été bien heureux de bénéficier ne serait-ce que d'un seul de ces coups de pouce relationnels.

Il est vrai que les ressources paternelles et maternelles lui offrent une grande latitude. Aussi ne soyons pas étonnés s'il se lance finalement dans la philanthropie bénévole ...

### **Vocation professionnelle d'Henry Dunant**

Entré par la petite porte dans une grande banque, Henry Dunant semble à nos yeux bien réussir ce premier pas dans le monde professionnel. D'une part, il se voit confier rapidement des responsabilités, lorsqu'il est envoyé à Sétif pour remplacer en Algérie un caissier payeur tombé malade. D'autre part et surtout, il n'hésite pas longtemps à se lancer dans les affaires ambiguës pour devenir son propre patron.

A 26 ans, il met sur pied la Société anonyme des moulins de Mons-Djémila pour laquelle il réunit une brochette de partenaires prestigieux, avec une autorisation du Conseil d'Etat et un solide capital de base.

En comparant les trajectoires professionnelles de deux jeunes adultes, nous pouvons tout d'abord relever que l'un et l'autre bénéficient de soutiens. Pour Moynier, les réseaux Paccard, Tattet, Populus, Audéoud fonctionnent à merveille. Pour Dunant, il semblerait plutôt que ce soit la constellation évangélique qui entre en action, notamment avec Paul-Elysée Lullin. Ce qui nous amènera à la dimension religieuse du mot vocation.

Toujours est-il que la différence d'aptitude entre Moynier et Dunant face aux échéances professionnelles est frappante : le premier se voit parachuté dans des places magnifiques dont il ne se satisfait pas, le second bâtit son statut professionnel à la force du poignet et grâce aux relations qu'il s'est faites. Avec tout le danger que peut revêtir une détermination à réussir dans des activités à risques !

## Vocation religieuse

Rappelons que dans l'Europe du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et à Genève aussi, la religion occupe une place considérable, non seulement dans la vie spirituelle de chacun, mais aussi dans le rang social et professionnel d'une grande majorité de personnes. Or nos deux héros appartiennent à cette catégorie.

Grâce à l'engagement de son père au sein de la Société genevoise des intérêts protestants, nous savons que Gustave Moynier est très proche des milieux de l'Église, probablement de l'Église "officielle" protestante de Genève. Il a même la possibilité de s'exercer aux fonctions de diacre à la diaconie de Saint-Gervais, métier auquel il renonce bientôt.

Quelques années plus tard, il manifestera à sa manière favorite, c'est-à-dire par la publication d'un livre, son engagement chrétien. Toutefois, il ne semblerait pas qu'une vocation spirituelle compense l'absence de vocation professionnelle.<sup>5</sup>

## Henry Dunant aux antipodes

En tant que disciple du pasteur Louis Gaussen, Dunant se lance dans la vie religieuse avec une fougue capable de déplacer les montagnes. Pour ne citer que l'exemple le plus célèbre, il fonde en novembre 1852 l'Union chrétienne des jeunes gens de Genève qui connaît un départ foudroyant, à la mesure de la flamme spirituelle qui inspire son fondateur. L'Union de Genève joue bientôt un rôle mondial, grâce à l'action déterminée de son "secrétaire correspondant", c'est-à-dire Henry Dunant.<sup>6</sup>

En guise de conclusion à ce chapitre, la lettre de Gustave Moynier à son ami intime Auguste Bouvier est révélatrice de la différence entre les deux jeunes hommes :

---

<sup>5</sup> *Biographie biblique de l'apôtre Paul*, Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1859, 126 pages.

<sup>6</sup> Voir *150 ans déjà ... 1852-2002, Unions chrétiennes de Genève*, Genève, Unions chrétiennes de Genève et Société Henry Dunant, "Collection Henry Dunant", n° 20, 2003, 144 pages, ISBN 2-88163-029-4.

Comme chrétien, je porte le plus vif intérêt aux affaires de l'Eglise, et je sens tout ce qu'il y a à faire par le temps qui court. C'est ainsi que j'ai vu avec un grand plaisir surgir l'Union chrétienne de jeunes gens, qui n'est peut-être pas appelée à de grandes destinées mais qui ne peut amener que de bons résultats.<sup>7</sup>

Est-ce le seul domaine où nous pouvons comparer un bâtisseur qui se lance sans retenue dans un projet et un hésitant qui se trompe complètement dans ses prévisions ?

### **Vocation scientifique**

Autant Gustave Moynier réussit de brillantes études, autant il peine à trouver un domaine de sa spécialité académique où il pourrait s'engager, réaliser quelque chose de concret, voire briller.

Contraste de nouveau étonnant, Henry Dunant se fait très vite un nom dans les milieux érudits, malgré son handicap : il n'a aucun diplôme ! En 1857, il publie une *Notice sur la régence de Tunis*<sup>8</sup> qui est très bien reçue par les milieux scientifiques comme la prestigieuse Société d'ethnographie de Paris. L'année suivante, l'exclu du collège de Genève participe activement à la fondation de la très huppée Société de géographie de Genève, à une époque où des savants genevois comme Paul Chaix ou Guillaume-Henri Dufour jouissaient d'une réputation mondiale dans cette discipline.

Détail révélateur, Gustave Moynier n'entrera dans ce docte cénacle que dix-huit mois plus tard, lorsque tout aura été bien mis en place.

---

<sup>7</sup> Gustave Moynier à Auguste Bouvier, Genève, 7 janvier 1853 ; Bibliothèque de Genève, Ms fr. 4801/9, f<sup>os</sup> 229 v<sup>o</sup>-230 r<sup>o</sup> ; cité par Bernard Bouvier. Voir André Durand, op. cit., pages 7 et 8.

<sup>8</sup> Genève, imprimerie Jules-G<sup>me</sup> Fick, 261 pages. Cette édition ne nous est parvenue que sous la forme de l'unique exemplaire. La seconde édition datée de 1858 a été largement diffusée.

### **Inégaux devant la vocation, devant la vie**

Axée sur la chronologie, cette succincte comparaison atteint ici les années cruciales : 1859-1862. Elle nous montre que, devant la vocation, les deux futurs géants de l'humanitaire partent sur des bases étonnamment différentes. De deux ans l'aîné, Gustave Moynier prend un brillant départ grâce à ses études irréprochables mais il tâtonne pendant une dizaine d'années avant de trouver sa voie. Dépourvu d'une formation habituelle, Dunant fonce dans les vocations : la religion, les affaires, le monde scientifique ...<sup>9</sup>

Ils mourront tous deux octogénaires et céléberrimes. L'un après une existence menée de main de maître comme un long fleuve puissant et tranquille. L'autre après une succession de réussites et d'échecs vécus comme autant d'épreuves. Ce contraste ne trouverait-il pas une explication dans la manière même de procéder à leurs choix initiaux au seuil de la vie active ?

---

<sup>9</sup> Certes, cette analyse ne tient compte ni de la vie sentimentale et affective (Moynier est alors marié – Dunant vit en célibataire endurci), ni d'une mise en évidence de leurs "voyagites" respectives, ni de leurs relations aux médias, ni de leur pratique de la vie associative ... mais une telle approche ne fait que commencer.

## VISITE DE LA VIEILLE VILLE DE GENÈVE

samedi 8 décembre 2007

par Olivier Jean DUNANT

Organisée conjointement par notre Association et la Société Henry Dunant, cette visite était aussi cordialement proposée à l'Association Henry Dunant de France, à la Société genevoise de généalogie, comme à l'Association « Genève : un lieu pour la paix ». Bien que bon nombre des participants soient simultanément membres de plusieurs de ces organisations, nous nous sommes retrouvés près d'une quarantaine devant le palais de l'Athénée, où nous fûmes accueillis par le président, M. Roger Durand, puis par la conservatrice, Mme Claire Augrel, qui nous a aimablement guidés au travers des salles de ce magnifique palais.

C'est dans la solennelle salle des Abeilles, somptueusement habillée de bordeau et ornée de portraits historiques, que « fut fondée, en octobre 1863, l'Institution de la Croix Rouge », selon l'inscription gravée en lettres d'or sur le linteau d'une des monumentales portes (il s'agit de la première Conférence internationale du 26 au 29 octobre 1863). Au-dessus d'une autre porte est également rappelée la fondation de l'Union internationale de secours aux enfants, émanation du CICR.

Ce samedi coïncidait avec les manifestations de l'Escalade, ce qui modifia quelque peu l'itinéraire prévu, mais nous permit de profiter de l'ouverture exceptionnelle de la salle du Conseil d'Etat, dans la tour Baudet, du nom du banneret qui la vendit en viager au gouvernement genevois au XV<sup>e</sup> siècle, et dont le portrait figure au-dessus de la porte. Nous y fûmes introduits et guidés par l'huissier-chef, M. Paul Perrin qui connaît son sujet sur le bout du doigt, ainsi que moult anecdotes liées au siège du gouvernement de la République depuis 1488.

Puis, après un bref coup d'œil à la salle adjacente du Grand Conseil, nous fûmes conduits par des escaliers dérobés à la salle

dite de l'Alabama (dont l'histoire détaillée figure aussi sur le site mentionné plus haut). Concentrons-nous sur le thème de notre visite, et relevons que « le XXII août MDCCCLXIV fut conclue et signée dans cette salle la Convention dite de Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés en campagne » comme le rappelle en majuscules gravées le grand bas-relief en marbre blanc ornementé, qui est le pendant à gauche de la plaque commémorant l'événement à l'origine du nom de la salle (tribunal d'arbitrage de 1872). Entre les deux, dans le grand tableau d'Armand Dumaresq surmonté d'une croix rouge et représentant la signature historique de 1864, vous chercherez vainement à identifier un certain Henry Dunant, alors que le général Dufour et Gustave Moynier, membres du Comité fondateur, sont présents au milieu des délégués plénipotentiaires des Etats signataires ... Il est vrai qu'il n'était « que » secrétaire du comité désigné par la Société genevoise d'utilité publique, et pas forcément celui de la conférence, dont Gustave Moynier, parfaitement reconnaissable, lui, était le président.

La prochaine étape de la visite nous mena à la chapelle de l'Oratoire, située rue Tabazan. Sous la coupole de ce vaste mais sobre et terne temple de l'Église libre, le président s'est livré à une brillante évocation de la vie spirituelle du jeune Henry Dunant, fréquentant l'Église du Réveil. Une plaque commémorative rappelle qu'en ce lieu et en 1859 déjà, devant la Société évangélique de Genève, le professeur et pasteur Jean-Henri Merle d'Aubigné, reprenant le vœu du docteur Louis Appia, adressa « aux fils du Réveil un appel solennel pour se rendre sur les champs de bataille de Lombardie », auquel répondirent cinq étudiants de la Faculté de théologie de l'Oratoire (français, belge, luxembourgeois et suisse), constituant ainsi « la première mission internationale de secours aux blessés [...] humble prélude de l'œuvre de la Croix Rouge, fondée en octobre 1863 ».

Après être repassés par le Bourg-de-Four, nous rejoignîmes, les uns par les Degrés-de-Poule, les autres par la promenade de l'Evêché, la prestigieuse maison Mallet, à l'ombre de Saint-Pierre, construite au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'ancien cloître de Saint-Pierre (où fut votée la Réforme en 1536). Ce magnifique bâtiment, actuellement siège du Consistoire de l'Église protestante de Genève et où le récent Musée interna-

tional de la Réforme a été créé, abrita quelques années la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, future Fédération internationale.

Puis, à travers les cliques de fifres et tambours, les compagnies d'arquebusiers, de piquiers ou d'argoulets et les foules arpentant la cour Saint-Pierre en quête de vin chaud, nous nous rendîmes à la rue Calvin où, au n° 14, figure une plaque commémorant la fondation de l'Union chrétienne de jeunes gens, par Henry Dunant et Maximilien Perrot en 1852.

Enfin, la nuit venant, le président nous rassembla pour l'ultime étape de notre passionnant, érudit et long périple en notre bonne ville, devant le 4 de la rue du Puits-Saint-Pierre. Il s'agit de la maison Henry Dunant où celui-ci rédigea *Un souvenir de Solferino*, entre 1860 et 1862, et fonda la Croix-Rouge genevoise, deux ans plus tard.

Une discussion nourrie, alimentée à la fois par les questions et les commentaires encyclopédiques de Roger Durand qui tombaient drus comme la pluie sur les courageux participants résistant encore crânement au froid et aux rafales, mit fin officiellement à cette sympathique deuxième rencontre des membres de l'Association Henry Dunant – Gustave Moynier : 1910-2010. Merci aux initiateurs et organisateurs de celle-ci, particulièrement Elizabeth Moynier et Roger Durand.

Mais, connaissant l'énergie, l'enthousiasme et le sens de la convivialité de notre président, la soirée n'était pas terminée, loin de là. Nous étions en effet encore conviés chez lui, au siège de l'Association, chemin Haccius, où Mme Florence Durand avait préparé pour dix-sept convives un délicieux repas, bien arrosé de quelques crus notamment vaudois (ce qui n'était évidemment pas pour déplaire au « rupestre » auteur de ces lignes!), et bien sûr suivi de la traditionnelle marmite. Nos hôtes français découvrirent encore ainsi tout un pan de l'histoire de la Rome protestante, au cours d'une soirée tout aussi passionnante et sympathique, dont l'heure de clôture se perd dans les brouillards de la mémoire ... Merci à notre bien-aimé président et à son épouse.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> La relation complète de cette deuxième séance des membres se trouve sur le site [www.dunant-moynier.org](http://www.dunant-moynier.org).

## HENRY DUNANT ET L'ALGÉRIE

conférence par Claude Lützelschwab  
mercredi 6 février 2008

par Roger DURAND

Vingt-cinq membres de la Société Henry Dunant ou de l'Association Henry Dunant – Gustave Moynier : 1910-2010 ont assisté à la conférence du professeur Claude Lützelschwab qui a récemment publié sa thèse de doctorat sur *La Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif (1853-1956). Un cas de colonisation privée en Algérie.*<sup>1</sup>

En tant qu'employé de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif, Henry Dunant s'est initié à une colonisation fondée sur le peuplement, puis sur l'exploitation des ressources agricoles dans l'Est algérien. Comme cette région venait d'être ouverte à une colonisation civile, la plupart des infrastructures (routes, ponts, eau potable) n'étaient pas adaptées aux critères européens et ce type de colonisation se heurtait à des difficultés que nous découvrons aujourd'hui comme quasi insurmontables.

Ayant fondé la Société des moulins de Mons-Djémila, le jeune colonisateur se mit à son compte. Mais il souffrait d'un double handicap qui venait s'ajouter à ces prémisses défavorables. Non seulement, il ignorait presque tout de l'Algérie. Surtout, il s'est laissé distraire par d'autres activités, dans les années cruciales de 1859 à 1864. Contraste pathétique, au moment même où la Compagnie genevoise changeait complètement de stratégie économique, la Société des moulins s'enfermait dans des activités sans avenir.

---

<sup>1</sup> Peter Lang, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, 2006, XXI-412 pages ; ISBN 3-03911-146-9.

Grâce à l'assistance technique de Nicolas Durand, de Florence Durand et de Coline Guggisberg, le président inaugura ensuite une première pour la Société Henry Dunant : l'emploi de Power Point pour projeter des vues prises par Monsieur Jacques Pous, auteur d'*Henry Dunant l'Algérien*, qui venait de participer, à la mi-janvier 2008, à un festival du film, à Sétif même.

Le conservateur du musée historique de cette ville l'ayant pris sous son aile, il a pu se rendre dans l'oued Deheb et photographier les vestiges bien conservés de moulins construits par des Européens (dont Henry Dunant, selon toute vraisemblance), dans les années 1859. De même, plusieurs vues de ce qui subsiste des bâtiments de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif ont convaincu l'assistance que cette société avait un volume considérable.

\* \* \*

L'assemblée eut aussi la possibilité de poser de nombreuses questions au conférencier. Comment comparer ces tentatives algériennes avec la colonisation aux Etats-Unis, par exemple ?

Le professeur Lützelshwab rappela que les colons américains avaient chassé, pour ne pas dire éliminé, les populations Peaux-Rouges, de sorte que seule la main d'œuvre d'origine européenne était disponible.

Le cas de la colonisation en Algérie diffère totalement puisqu'une minorité de paysans européens était supposée rivaliser avec une abondante population indigène, mieux adaptée au climat et réduite à subir des conditions de travail auxquelles se refusent les Européens. Une fois encore était administrée la preuve que les projets de Dunant étaient voués à l'échec, dans leur origine même.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> La relation complète de cette troisième séance des membres se trouve sur le site [www.dunant-moynier.org](http://www.dunant-moynier.org).

## COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

mardi 11 mars 2008

par Roger DURAND

### **Accueil**

Introduits dans le Grand salon (bâtiment central, côté lac et Mont-Blanc), nous avons été accueillis par la vice-présidente du CICR, Mme Christine Beerli avec des propos fort aimables, soulignant qu'elle avait lu les actes du colloque Henry Dunant avec le plus grand intérêt. Puis elle a présenté l'archiviste adjoint du CICR, M. Jean-François Pitteloud et son collègue M. Fabrizio Benzi, M. Guillaume Pasquier responsable de la Bibliothèque et Mme Verena Grabstein responsable de la Photothèque.

Au nom de la Société Henry Dunant et de l'Association Henry Dunant – Gustave Moynier : 1910-2010, Roger Durand a remercié la vice-présidente du CICR de son accueil, en soulignant que cette visite était autant historienne qu'historique. En effet, nous allions d'une part découvrir et admirer des documents fondamentaux de la naissance de la Croix-Rouge. D'autre part, des membres des familles Dunant (Bernard et Claire Dunant, par exemple) et Moynier (Elizabeth et Cyril, par exemple) étaient réunis pour la première fois depuis la nuit des temps dans une même activité, sous la signe de la collaboration !

### **Bibliothèque**

M. Guillaume Pasquier et son équipe ont présenté les livres majeurs d'Henry Dunant, notamment une édition unique du *Souvenir de Solferino* en japonais, fondée sur un texte français dont les historiens ignoraient l'existence.

L'abondante production de Gustave Moynier était représentée par *La guerre et la charité* qui fut même traduite en allemand et

en anglais avec une reliure très graphique pour les années 1872 et par le fameux *Bulletin international* que le président du CICR avait lancé en 1869.

Un document symbolique a particulièrement retenu l'attention : une circulaire autographiée du tout jeune Comité international, en date du 31 juillet 1865, portant les signatures manuscrites et conjointes de Gustave Moynier et d'Henry Dunant.

### **Photothèque**

Mme Verena Grabstein a sorti les dossiers suspendus contenant les photographies les plus anciennes parmi lesquelles les portraits de Dunant foisonnent, alors que ceux de Moynier sont rares. Voilà un cas typique où la jeune Association Henry Dunant – Gustave Moynier : 1910-2010 pourra fournir des matériaux utiles. Adolphe Moynier, le fils de Gustave, étant un photographe passionné, d'excellents portraits et de pittoresques scènes familiales subsistent dans les archives de plusieurs de ses descendants.

### **Archives**

Situées dans un bâtiment voisin, les Archives ont été présentées par M. Jean-François Pitteloud, directeur-adjoint.

Dès sa fondation en 1863, le CICR a gardé précieusement tous ses documents majeurs, comme le premier cahier des procès-verbaux rédigés successivement par Dunant puis par Moynier ; l'intégralité de ces procès-verbaux a été éditée jusqu'à la Première Guerre mondiale, précisément en coédition avec la Société Henry Dunant. Autre document évocateur : un poème chinois de 1893 offert à Gustave Moynier par un dignitaire du Céleste Empire, sur deux délicats rouleaux de soie tellement décoratifs !

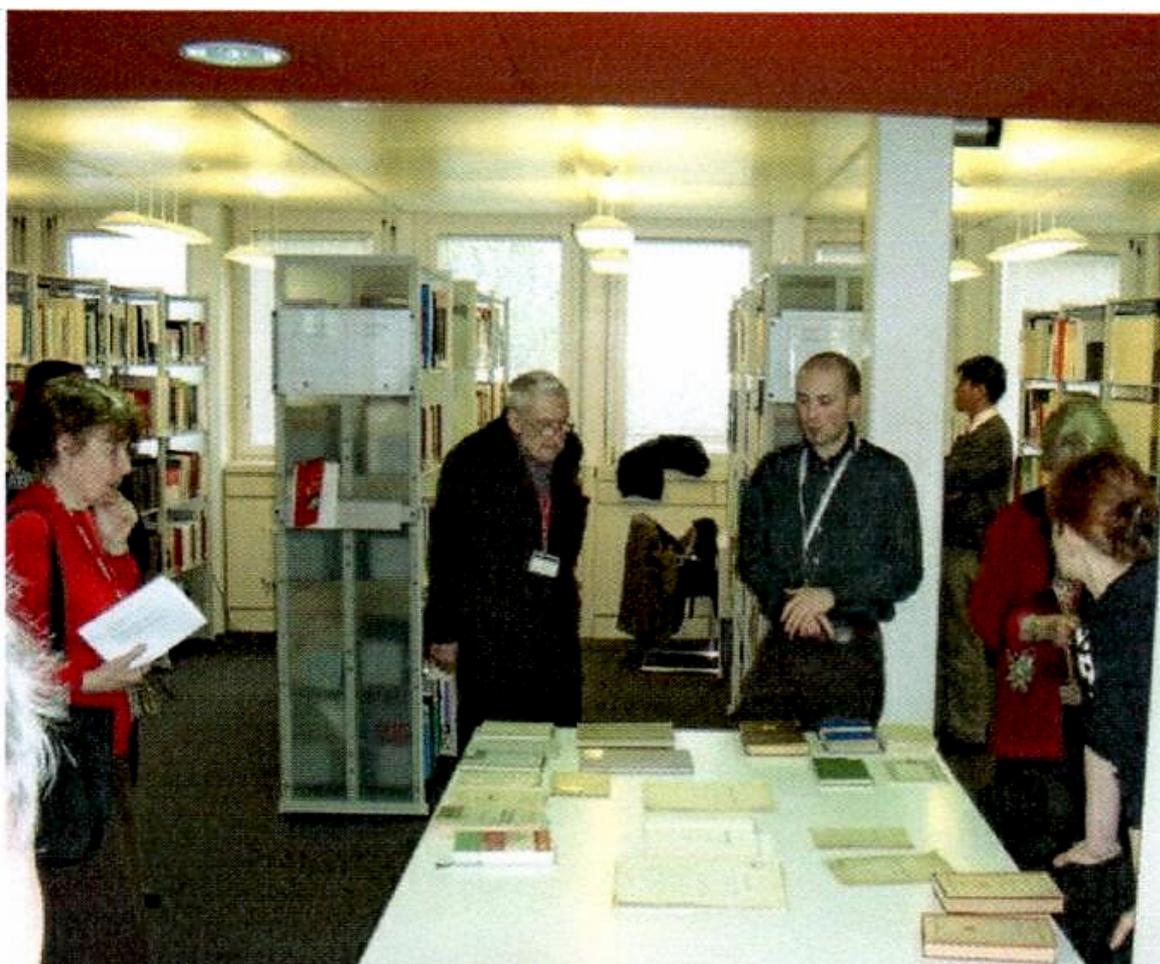
### **Grand Salon**

François Bugnion a présenté quelques objets historiques offerts à l'admiration des visiteurs de marque : un gigantesque vase offert au général Dufour par l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> d'Allemagne, un

précieux tableau d'Édouard Castres représentant une ambulance lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871, les bustes de Guillaume-Henri Dufour, d'Henry Dunant et de Gustave Ador. Il faudra aussi y mettre celui d'un autre Gustave ...

### **Discussion informelle et captivante**

Enfin, les membres furent invités à prendre place dans la salle même où siège l'assemblée du CICR, c'est-à-dire son organe supérieur. Ce fut l'occasion d'un fructueux échange sur l'institution humanitaire, notamment sur son activité actuelle qui s'inscrit tellement bien dans la ligne conçue par Henry Dunant et Gustave Moynier, il y a bientôt 145 ans.<sup>1</sup>



---

<sup>1</sup> La relation complète de cette quatrième séance des membres se trouve sur le site [www.dunant-moynier.org](http://www.dunant-moynier.org).

## VISITE DE « LA PAISIBLE », FERNEY-VOLTAIRE samedi 19 avril 2008

par Roger DURAND

Le maître de maison, M. Antoine Gini, invite les participants à découvrir les trois étages de cette demeure qui conserve, grosso modo, sa disposition d'origine. Bénéficiant de rayons de soleil inespérés, chacun peut admirer le magnifique domaine qui a gardé son cachet, grâce à la vigilance de ses propriétaires successifs.

### **Construction en 1777**

Membre d'une ancienne famille noble de la région, Jean-Etienne-Philibert de Prez de Crassy (1733-1803), le futur bâtisseur de La Paisible, manque de ressources matérielles. Alors que ses contemporains locaux se méfient de Voltaire, non seulement il accepte d'entrer en relation avec lui, mais surtout il devient l'un de ses protégés, peut-être même l'un de ses disciples. Son choix s'avère judicieux puisque le philosophe de Ferney obtient la restitution de ses biens.

Aussi ne soyons pas étonnés si l'architecte du château de Voltaire met aussi sa griffe dans la construction de La Paisible. Malheureusement les documents remontant à cette époque ont disparu. De même, l'histoire du domaine pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est mal connue.

### **Propriété des Moynier**

Le 4 août 1849, André Moynier, père de Gustave, achète au pasteur Joseph Martin-Paschoud le domaine de La Paisible situé

sur les communes de Ferney et d'Ornex, département de l'Ain, pour le prix de 80 000 francs.<sup>1</sup>

La date de cette acquisition rend douteuse la version selon laquelle André Moynier se serait replié dans sa propriété française, sise aux portes de Genève, dans les jours qui suivirent la révolution du 6 octobre 1846. Mais il est certain que le conseiller d'Etat vaincu par James Fazy et ses bouillants radicaux quitte précipitamment Genève par crainte de représailles. Il lègue le domaine à son fils Gustave qui en hérite après sa mort, survenue le 20 janvier 1885.

Gustave Moynier y séjourne pendant l'été 1849, après ses études de droit à Paris. Le choléra sévit alors dans la capitale française.

Le 14 juin 1851 correspond au moment ferneysien le plus important dans toute la vie du philanthrope genevois. En effet, il épouse ce jour-là Fanny Paccard au temple de Ferney qui se trouve à quelques pas de La Paisible. C'est un proche de la famille, le pasteur Duminy, qui célèbre l'union conjugale. Pourquoi deux grandes familles de notables protestants choisissent-elles un modeste sanctuaire en terre papiste pour un événement d'une si grande importance ?

En l'état, nous pouvons supposer que les membres du parti conservateur, vaincu quatre ans et demi plus tôt, n'ont aucune envie de célébrer un événement familial heureux dans la Genève radicale. Nous pouvons aussi en déduire que Ferney et La Paisible représentent pour eux un havre de paix loin des tumultes politiques et des souvenirs cuisants.

Grâce à sa correspondance avec Auguste Bouvier, nous savons que Gustave Moynier réside parfois à Ferney. Par exemple, le 9 juillet 1853 il lui écrit :

Je m'arrache pour un moment aux charmes de l'histoire naturelle pour venir causer avec toi et rompre un long silence, ce que j'ai depuis longtemps le désir de réaliser. Depuis plus de deux mois

---

<sup>1</sup> Archives du notaire J.-B. Modas, à Ferney-Voltaire.

que nous nous sommes quittés il s'est passé bien des choses dont nous devons avoir à parler sans compter tes nouvelles fonctions pastorales dont il me tarde de recevoir des nouvelles directes et détaillées. [...] De mon côté je vais fouiller dans mon sac à nouvelles.

D'abord tu sais probablement<sup>t</sup> que grand maman va beaucoup mieux. Après l'avoir vue pendant assez longtemps dans un état désespéré, elle avait eu une consultation qui nous avait ôté le peu d'espoir que nous pouvions avoir encore ; puis tout à coup le mieux est survenu comme par enchantement<sup>t</sup> et maintenant cette bonne grand [maman] paraît guérie.

Elle n'a pu reprendre son train de vie campagnarde mais elle est assez forte pour faire le tour de la campagne, descendre même chez les Duminy, faire sa partie de cartes, etc.

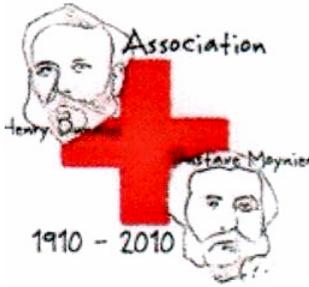
Quand nous repensons de ce qu'elle a été nous ne pouvons pas croire à ce que nous voyons ; nous ne pouvons pourtant pas nier l'évidence : il faut en rendre grâce à Dieu.

Le 19 mai 1901, Gustave Moynier lègue le domaine à sa fille Laure, épouse d'Adrien Peyrot, par un acte de donation entre vifs.<sup>2</sup> Comme l'indique cette succincte évocation, l'histoire de La Paisible reste à écrire.



---

<sup>2</sup> Notaire Léon Modas, à Ferney-Voltaire.



## ASSOCIATION HENRY DUNANT - GUSTAVE MOYNIER 1910-2010

### Introduction

### Organisation

Comité

Journal de bord

Statuts

Assemblée Générale

Membres

Séances des  
membres

Institutions membres

Adhésion

Avantages

### Commissions

Familles Dunant et  
Moynier

Grand public

Histoire recherches  
et publications

Collaboration avec  
Heiden

Les cahiers du  
centenaire

Expositions

Financement

### Actions en cours

Timbre poste

Etablissement  
scolaire

Chocolat

Plaques  
commémoratives

### Vie et œuvre d'Henry Dunant

Sa vie

Ses écrits

Sur l'homme

Etudes nouvelles

Iconographie et  
généalogie

### Vie et œuvre de Gustave Moynier

Sa vie

Ses écrits

Sur l'homme

Etudes nouvelles

Iconographie et  
généalogie

## SITE INTERNET

par Olivier Jean DUNANT

Commémoration du passé ne rime pas avec passéisme ni conservatisme !

Savez-vous que l'Association Henry Dunant – Gustave Moynier : 1910-2010 s'est dotée tout récemment d'un site internet fort complet et à jour pour se faire connaître, décrire ses activités et promouvoir ses projets ?

**[www.dunant-moynier.org](http://www.dunant-moynier.org)**

Régulièrement actualisé (voir séances des membres ; commissions et manifestations), il tiendra les membres et les visiteurs du site au courant des manifestations prévues pour l'exercice en cours comme de l'évolution des projets qui sont actuellement en pleine phase de gestation. Certains n'y figurent d'ailleurs pas encore, ce serait prématuré.

A part ces indications évolutives, vous y trouverez bien entendu tous les renseignements classiques sur l'organisation de l'Association (comité, statuts, membres, etc.) ainsi que des éléments biographiques, bibliographiques, les écrits de chacun de ces deux bienfaiteurs de l'humanité. Et, la curiosité se nourrissant de sa propre satisfaction, vous y trouverez en plus deux liens, l'un concernant Henry Dunant par la société éponyme ([www.shd.ch](http://www.shd.ch)), l'autre, plutôt iconographique, sur Gustave Moynier (<http://gustave.moynier.blogspot.com>), créé par notre vice-président Cyril Moynier.

Si la curiosité vous titille plus fortement que vos réticences à aborder « la toile », c'est l'occasion d'appriivoiser ce moyen de communication si fascinant. Essayez, vous ne le regretterez pas !

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### résumé du procès-verbal de la séance n° 3

samedi 19 avril 2008

domaine « La Paisible », Ferney-Voltaire, 14 h 45

#### **Accueil**

Présents : Mmes & MM. Blyelle Horngacher Manou, Bourrit Blaise, Bugnion François, Candaux Claudine, Dunant Bernard, Dunant Monique, Dunant Olivier Jean, Dunant Martinez Cécile, Durand Roger, Guggisberg Anne-Marie, Guggisberg Tony, Johner Antoinette, Lena Besnik, Luka Lise, Martinez Lester, Mottu Théodore, Moynier Cyril, Moynier Elizabeth, Moynier Rosy, Murbach Moynier France, Odier Jacques Daniel, Odier Jacques Marie-Aline, Page Claude, Parent Bruno, Peyrot Alain, Peyrot Geneviève, Peyrot Nicolas, Regenass Edmé, Regenass Gabrielle, Shkullaku Zela.

Seize personnes excusées.

Le président ouvre la séance en exprimant sa gratitude à M. le docteur Antoine Gini qui nous offre l'hospitalité dans sa maison, demeure historique qui, malgré certaines vicissitudes, est restée vivante.

L'assemblée observe un moment de silence à la mémoire de notre ami et regretté André Durand.<sup>1</sup>

#### **Rapport d'activité du comité**

Actuellement, le comité est composé de Roger Durand président, Bernard Dunant vice-président, Cyril Moynier vice-président, Elizabeth Moynier secrétaire, Tony Guggisberg trésorière,

---

<sup>1</sup> Voir les pages 37 à 43 du présent numéro des *Cahiers du centenaire*.

François Bugnion, Jean-Daniel Candaux, Olivier Jean Dunant et Lise Luka.

Le président résume l'activité des commissions qui préparent les manifestations principales de 2010: cousinade, colloque historique, pièce de théâtre et parcours *Sur les traces d'Henry Dunant et Gustave Moynier*.

La commission **Collaboration avec Heiden** s'informe sur les travaux du *Verein Dunant-Jahr 2010 Heiden* et s'efforce de collaborer pour un timbre des postes suisses en 2010 à l'effigie des deux hommes.

Les cinq premières **séances des membres** ont remporté un vif succès. D'autres séances sont prévues, comme la visite du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le samedi 8 novembre 2008 et un voyage d'étude à Solferino, les 24, 25 et 26 avril 2009.

Trois numéros des **Cahiers du centenaire** ont déjà paru. Ils regorgent d'indications, de trouvailles, d'analyses et de textes sur les vies et œuvres des deux hommes, ainsi que sur l'association.

### **Rapports de la trésorière et du vérificateur des comptes**

La trésorière, Mme Tony Guggisberg, présente le premier exercice qui couvre les années 2006 et 2007. Les dépenses s'élèvent à 5 192.55 francs et les recettes à 5 424.55. Au 31 décembre 2007, le solde disponible se "montait" donc à 232.– francs.

Par sa lettre du 10 mars 2008, le vérificateur des comptes, M. Alberto Aliprandi, atteste que les comptes de l'association sont exacts et conformes. Il propose leur acceptation.

### **Discussion et adoption de ces trois rapports**

L'assemblée adopte ces trois rapports à l'unanimité.

### **Manifestations prévues en 2010**

Dans le but d'organiser une **cousinade**, la commission « Familles et relations publiques » recherche des données précises sur chaque personne vivante. Pour la famille Moynier, MM. Cyril Moynier

et Olivier Jean Dunant s'en chargent, pour la famille Dunant, M. Bernard Dunant centralise.

M. Cyril Moynier présente le spectacle qui comprend deux parties : un grand accueil public accrocheur sur les pavés de la cour Saint-Pierre et une **pièce de théâtre** qui se déroulera dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Mmes Elizabeth Moynier et Lise Luka décrivent le "Tour operator" qui circulera en petit train dans la Vieille Ville et hors les murs de Genève à la découverte de lieux évocateurs : **sur les pas de Dunant et Moynier**.

Le thème du **colloque historique** *Destins croisés : vies parallèles* guidera une vingtaine de conférenciers traitant la complémentarité, voire l'émulation entre les deux hommes dans leur vie quotidienne, leurs travaux, leurs relations, leurs convictions politiques et religieuses, etc. Il est également prévu de publier les *Actes du colloque*.

Pour le projet d'une **exposition**, MM. Blaise Bourrit et Alain Peyrot évoquent un lieu propice : le palais de l'Athénée, qui vu naître la Croix-Rouge.

M. Cyril Moynier annonce que le projet d'un **chocolat du centenaire** est déjà bien entamé, grâce aux dessins de M. Michel Rouèche. Il convient maintenant de trouver un responsable !

M. Blaise Bourrit propose que quelques stands vendent, pendant la commémoration, des **bouteilles de vin** portant sur l'étiquette la mention *Le Bienfaiteur* à l'effigie d'Henry Dunant, chasselas tiré des Caves de Satigny. Et pourquoi pas un cru rappelant *Le Juriste*, fondateur du droit international humanitaire ?

Une **plaque commémorative** évoquant les moments que Gustave Moynier a passés à Ferney sera posée à La Paisible.

## **Relations publiques et financement**

Notre **site sur internet** est actif : [www.dunant-moynier.org](http://www.dunant-moynier.org). Le **dépliant** à trois volets vient de sortir de presse.

L'assemblée générale ratifie la création d'une **commission du financement**. M. Olivier Jean Dunant, haut fonctionnaire à la

retraite et membre du comité accepte de la présider. M. Alain Peyrot exprime son intérêt pour ce projet.

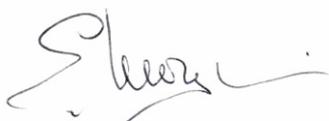
Etant donné la modicité de nos disponibilités financières, le président propose qu'un appel soit adressé aux membres pour que chacun fasse un **don spécial 2008** qui serait distinct des cotisations. L'assemblée approuve ce projet à l'unanimité.

### Divers

**M. Besnik Lena**, vice-président de la Société Henry Dunant de **Macédoine**, rappelle l'installation d'un buste d'Henry Dunant à Ohrid et plusieurs manifestations de la Croix-Rouge dans son pays : film et CD. Il s'intéresse grandement à l'œuvre de Gustave Moynier et désire le faire connaître à ses compatriotes.

**Mme Zela Shkullaku**, présidente de l'Association Henry Dunant d'**Albanie**, raconte son attachement et celui de ses concitoyens pour le fondateur de la Croix-Rouge. On parle d'Henry Dunant dans les écoles, les milieux intellectuels et les lieux de soins en Albanie. Elle distribue une étude sur *La violence psychologique dans les lieux de travail et au sein des familles*.

La séance ayant été levée, M. Olivier Guichard, conseiller culturel de la mairie de Ferney-Voltaire, présente le bâtisseur de La Paisible : Jean-Etienne-Philibert de Prez de Crassy. Puis quelques descendants de Laure Peyrot (fille de Gustave Moynier) évoquent des souvenirs d'enfance à La Paisible et montrent des photographies anciennes. M. Antoine Gini raconte comment ses parents ont acquis la demeure après la Seconde Guerre mondiale. Enfin, la journée se termine par un buffet généreux et chaleureux.



Elizabeth MOYNIER  
secrétaire



Roger DURAND  
président

## NOUVEAUX MEMBRES

Mixhait Adjari  
 Philippe Claude Blanc  
 Laurence Bory Villa  
 Véronique Dunant  
 Coline Guggisberg  
 Solène Guggisberg

Antoinette Johner-Durand  
 Jacques-Daniel Odier  
 Marie-Aline Odier  
 Alain Peyrot  
 Cornelio Sommaruga  
 Clarey Starey

\* \* \*

## INSTITUTIONS MEMBRES

*Association « Genève : un lieu pour la paix »*  
 M. François Duchêne, secrétaire général

*Association Henry Dunant, France*  
 Mme Mireille Desrez, présidente

*Croix-Rouge genevoise*, Mme Eliane Babel, directrice  
 et M. Guy Mettan, président

*Croix-Rouge suisse*, MM. René Rhinow, président  
 et Beat Wagner, chef du service de communication

*Société genevoise de généalogie*, M. Nicolas Durand, président

*Société genevoise d'utilité publique*, M. Christian Huber  
 président

*Société Henry Dunant*, Mme Christiane Dunant  
 secrétaire générale

*Unions chrétiennes de Genève*, M. Guy Le Comte, président

*Verein Dunant-Jahr 2010 Heiden*, M. Norbert Näf, président

## COMMISSIONS

### **Familles Dunant et Moynier ; relations publiques**

Mmes Cécile Dunant Martinez, Christiane Dunant, Claire Dunant et Elizabeth Moynier

MM. Olivier Jean Dunant, Lester Martinez et Michel Odier

### **Grand public**

Mmes Lise Luka, Michèle Maury Moynier, Elizabeth Moynier, Rosy Moynier et France Murbach Moynier

MM. Roger Durand, Jean-Daniel Candaux, François Bugnion, Lester Martinez, Cyril Moynier et Michel Rouèche

### **Histoire, recherches et publications**

Mme Françoise Dubosson

MM. François Bugnion, Jean-Daniel Candaux, Roger Durand et Antoine Fleury

### **Collaboration avec Heiden**

Mme Michèle Maury Moynier et M. Roger Durand

### ***Les cahiers du centenaire***

Mmes Tony Guggisberg et Elizabeth Moynier

M. Roger Durand

### **Financement**

MM. Alberto Aliprandi, Olivier Jean Dunant et Roger Durand

Mme Tony Guggisberg

### **Exposition**

MM. François Bugnion, Jean-Daniel Candaux

Olivier Jean Dunant et Roger Durand

## UNE VIE ERRANTE D'HOMME CROIX-ROUGE ANDRÉ DURAND, 1912-2008

par François BUGNION

Quelle carrière exceptionnelle de courage, de persévérance et de dévouement au service du Comité international de la Croix-Rouge, de la Croix-Rouge tout entière et de l'idéal humanitaire que celle de notre ancien collègue André Durand, qui s'est éteint le 7 mars dernier à 96 ans.

Né à Neuilly-sur-Seine, près de Paris, le 13 novembre 1912 dans une famille originaire de Colombier (Vaud), André Durand perdit très tôt ses parents, sa mère alors qu'il n'avait que trois ans et son père lorsqu'il en avait dix-sept. Il a été élevé dans des internats protestants, notamment à Saintes, en Charente, où il reçut une solide éducation classique et scientifique. Il gardera toute sa vie un profond attachement à la foi de son enfance.

Après des études de mathématiques à Genève, il entre au service du CICR en mai 1942, au pire moment de la Seconde Guerre mondiale, alors que l'Allemagne nazie et ses alliés semblent triompher sur tous les fronts ; il est affecté au service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre qui s'occupe des cas les plus difficiles, le service des « Civils internés divers », qui s'efforce de suivre le sort des apatrides et des victimes des persécutions nazies. Après la guerre, il est transféré au Secrétariat central et sert brièvement comme délégué en France, où il visite des prisonniers de guerre allemands.

Le 28 juin 1948, il part pour la Terre Sainte, où le CICR s'efforce de secourir les victimes du premier conflit israélo-arabe. Moins de trois semaines après son arrivée, alors que débute, le 17 juin, la seconde trêve conclue sous les auspices du Médiateur des

Nations unies pour la Palestine, le Haut commandement arabe lui demande d'aller relever des blessés tombés entre les lignes, dans un secteur miné, au nord de Jérusalem. Tandis qu'il s'avance dans le no-man's land, le feu reprend et André Durand est grièvement blessé. Malgré les soins qui lui sont prodigués, il devra être amputé du bras droit. Lui qui était droitier devra réapprendre à vivre avec sa seule main gauche.

Ce terrible accident ne l'empêchera pas, après quelques semaines de convalescence, de reprendre son poste au sein de la délégation en Palestine, à laquelle il restera attaché jusqu'en juin 1949.

Après un nouveau passage au siège, il part pour Hong-Kong en mai 1951. Il passera les vingt années suivantes en Asie, comme délégué en Indochine, puis comme chef de la mission spéciale du CICR au Japon et, enfin, de 1962 à 1970, en qualité de délégué général pour l'Asie.

Comme délégué général, il a tenu à vivre dans « sa zone ». Il n'avait pas de bureau à Genève, mais tout au plus un pied-à-terre à Saïgon, puis à Phnom Penh, d'où il rayonnait vers l'Inde, le Japon, la Corée, l'Indonésie, Ceylan, la Nouvelle-Guinée, partout où le choc des armes se faisait entendre, menant ce que l'un de ses collègues a appelé « une vie errante d'homme Croix-Rouge ». Alors que le CICR est contraint, par manque de ressources, de fermer la plupart de ses délégations, il est presque le seul représentant de l'institution en Asie. Ne disposant ni d'équipes nombreuses ni d'aucun budget qui aurait autorisé de grandes actions de secours, se laissant guider par son idéal et par son intérêt pour des civilisations qui avaient atteint bien avant l'Europe un haut degré de raffinement, il sait créer la confiance dans des pays où l'on n'avait jusque là guère entendu parler de la Croix-Rouge et moins encore du CICR. Ayant eu le privilège de représenter le CICR en 1979 au Cambodge, j'ai été frappé par la déférence avec laquelle la présidente de la Croix-Rouge cambodgienne, qui avait miraculeusement survécu au génocide, évoquait son nom et le souvenir de son action.

La multiplicité des conflits qui déchiraient le continent asiatique ne l'empêchait pas d'analyser les différentes situations avec une sûreté de jugement que ses collègues ont relevée. Là où le CICR enverrait aujourd'hui des équipes de plusieurs délégués pour procéder à des évaluations, « il avait ce talent rare d'embrasser d'un seul regard la situation la plus complexe » relevait un ancien directeur du CICR. Ses rapports de mission et les nombreuses notes qu'il a rédigées témoignent de cette capacité d'analyse. Ainsi, il a très tôt compris l'impasse dans laquelle les Etats-Unis s'étaient engagés du fait de leur intervention au Vietnam et a d'emblée mesuré les répercussions humanitaires désastreuses que ce conflit ne manquerait pas d'engendrer.

Homme de terrain, il ne craignait pas de sortir des capitales et des sentiers battus pour aller à la rencontre des victimes, fût-ce dans les endroits les plus reculés. Il a ainsi donné une nouvelle preuve de son courage et de son dévouement en cheminant plusieurs jours dans la forêt laotienne afin de rencontrer, dans un endroit tenu secret et pratiquement inaccessible, quatre aviateurs américains au pouvoir du Pathet Lao. Parvenu sur place, ceux qui détenaient ces prisonniers exigèrent de pouvoir enregistrer l'entretien que le délégué aurait avec eux. André Durand eut le cran de refuser. Son courage fut récompensé. Huit jours plus tard, il sera autorisé à revenir et à s'entretenir librement avec les captifs. Sauf erreur de ma part, c'est la seule fois où le CICR eut accès à des prisonniers américains au pouvoir du Nord-Vietnam ou de ses alliés communistes laotiens ou cambodgiens. En Nouvelle-Guinée, André Durand n'a pas craint d'aller rechercher des prisonniers tombés entre les mains de tribus isolées dont on ignorait presque tout, hormis qu'elles avaient une fâcheuse réputation de coupeurs de têtes.

Les archives du CICR ont conservé une copie du télégramme du 8 décembre 1961, par lequel le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Dean Rusk, a salué la mission d'André Durand au Laos : « Please convey our deep appreciation and that of the United States to Mr. Durand for his outstanding performance in view of great difficulties. He deserves highest commendation for tenacity and dedication far beyond that called for under the circumstances ».

A quoi fait écho la lettre que l'ambassadeur des Etats-Unis à Vientiane lui adressa le 11 décembre 1961 : « Your dedication in this effort has been above and beyond the call of duty and merits the warmest praise ».

André Durand rentrait régulièrement à Genève pour faire rapport à ses supérieurs, au Conseil et à l'Assemblée. S'il a toujours témoigné de la déférence due aux organes faïtiers de l'institution, il n'a jamais craint d'alerter celle-ci sur des évolutions dont, à Genève, on ne mesurait pas la gravité ; il n'a pas craint non plus de mettre le doigt sur d'éventuelles divergences de vues.

En définitive, ces divergences ont eu raison de sa mission. En été 1970, le CICR met abruptement fin à son mandat de délégué général, dans des circonstances qu'il ressentira comme une blessure douloureuse.

Rétrospectivement, on ne peut s'empêcher de penser que le CICR eût été mieux avisé de tenir davantage compte des analyses et des avis de son délégué général, qui apportait à Genève les échos du terrain et la voix des victimes.

Malgré cette blessure, André Durand n'a pas hésité à se tourner vers une nouvelle carrière en mettant sa plume au service de l'histoire du CICR. De 1970 à 1977, il a rédigé le second volume de l'histoire du CICR, *De Sarajevo à Hiroshima*, publié en 1978 par l'Institut Henry-Dunant et traduit en anglais et en espagnol. Poursuivant l'œuvre du regretté Pierre Boissier, il a relaté le développement de l'action du CICR à travers deux guerres mondiales, la guerre d'Éthiopie, la guerre d'Espagne et bien d'autres conflits, en relevant aussi bien les succès remportés par l'institution que les échecs subis. L'ouvrage est écrit dans un style sobre et nerveux, sans fioritures et sans mots inutiles, mais avec l'élégance du classique qu'il était. « [...] rentré à Genève, ce délégué s'est transformé en écrivain, reprenant la plume tombée de la main de Pierre Boissier », écrivait son collègue Jean-Pierre Maunoir.

Bien que n'étant pas de la même génération, nous partageons le même intérêt pour l'histoire et, notamment, pour celle du CICR.

Alors que je travaillais à ma thèse de doctorat, nous nous sommes fréquemment retrouvés aux archives ou à la bibliothèque du CICR, où il conduisait ses recherches. Il n'était pas rare qu'il m'invite à son bureau pour me consulter sur l'interprétation de tel ou tel document et j'ai, à chaque fois, été frappé par sa grande rigueur intellectuelle – sans doute un héritage de sa formation de mathématicien –, par son souci de toujours remonter aux documents de première main, par sa probité et par la finesse de ses analyses.

Formellement, l'heure de la retraite a sonné pour André Durand en décembre 1977, mais, de fait, sa vocation d'écrivain ne l'a pas lâché. Il a publié une série d'articles de qualité portant sur la fondation de la Croix-Rouge, sur la genèse des *Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*, et sur le thème de la paix.

Il était aussi un conférencier hors pair, formé à l'ancienne école. Jamais je n'oublierai l'exposé qu'il a donné le 4 mai 1985, au palais de l'Athénée, dans le cadre du Colloque Henry Dunant. Il avait choisi de traiter un thème difficile et qui lui tenait particulièrement à cœur : l'évolution de l'idée de paix dans la pensée de Dunant. Cette question rejoignait ses propres préoccupations quant aux limites de l'action humanitaire et quant à l'engagement en faveur de la paix. Il était parvenu à retracer avec une clarté remarquable l'évolution de la pensée de Dunant qui, partant d'un engagement humanitaire – l'amélioration du sort des militaires blessés sur le champ de bataille – en était venu à s'attaquer aux racines de la guerre en dénonçant le nationalisme, l'esprit de conquête et la course aux armements.

Cette conférence était aussi mémorable pour la façon dont il l'avait donnée : il parlait sans note, sa main gauche posée à plat sur la table, fixant son auditoire droit dans les yeux, suivant avec précision le plan qu'il avait à l'esprit, s'exprimant avec éloquence mais sans emphase, sans reprise ni hésitation, mais sans donner non plus l'impression qu'il restituait un texte qu'il aurait appris par cœur. Bref, un moment inoubliable.

Sur le tard, il s'est encore lancé dans un ambitieux projet : rédiger une biographie de Gustave Moynier. Il avait en effet le sentiment que l'histoire n'avait pas rendu justice à l'ancien président du CICR, de 1864 à 1910. Il a conduit des recherches étendues et rédigé un manuscrit qui est une mine de renseignements.

Malheureusement, son âge et sa vue qui baissait l'ont trahi. Dou- tant que ses forces lui permettent de mener à chef ce projet de longue haleine, il a confié son manuscrit à Jean de Senarclens, qu'il a autorisé à en disposer. M. de Senarclens a retravaillé et résumé le manuscrit d'André Durand avant de le publier.

Le manuscrit intégral de cet important ouvrage est conservé aux archives du CICR et André Durand en a heureusement publié quelques chapitres sous forme d'articles.<sup>1</sup>

Ecrivain, homme de culture, amateur de musique et des beaux arts, André Durand a également laissé deux recueils de poèmes aux titres énigmatiques : *Le miroir d'Amaterasu* et *Poème de l'ambiguïté et de la connaissance*.

L'âge et sa vue déclinante n'ont pas empêché André Durand de se lancer dans de nouveaux projets. L'automne dernier, nous étions encore associés, avec d'autres historiens, dans le cadre de la préparation d'un colloque destiné à commémorer, en octobre 2010, le centenaire des décès presque simultanés d'Henry Dunant et de Gustave Moynier. Ce colloque vise à réconcilier la mémoire posthume des deux pères fondateurs autour du thème qu'André Durand avait proposé : « Vies parallèles ».

Le CICR a tenu à honorer l'engagement remarquable de ce délé- gué en lui conférant, en 1962, sa médaille d'argent. En 1968, la Croix-Rouge du Japon l'a honoré de sa médaille d'or (Golden Order of Merit and Special Membership Medal). Enfin, en novembre 2003, la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge lui a conféré la Médaille Henry Dunant, la

---

<sup>1</sup> *Les cahiers du centenaire* reproduisent régulièrement des parties de cette biographie inédite ; par exemple, « Gustave Moynier, retour à Ge- nève et recherche d'une vocation », dans le présent numéro, pages 2-12.

plus haute distinction du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant- Rouge.

« Il n'est pas exagéré de dire que lorsqu'un délégué est en mission, c'est en quelque sorte toute l'institution qu'on juge à travers lui. Or vous avez représenté partout le Comité avec une distinction, un courage et un dévouement qui lui font le plus grand honneur » écrivait en mars 1962 le président Léopold Boissier.

André Durand nous a quittés le 7 mars 2008, mais nul doute que son engagement de toute une vie au service du CICR et des victimes de la guerre, à travers ses missions sur le terrain et ses travaux de plume,<sup>2</sup> laissera une marque profonde sur l'institution. Nul doute aussi que cette vie exemplaire servira d'inspiration et de modèle pour celles et ceux qui sont appelés à prendre la relève.



---

<sup>2</sup> La bibliographie des principales publications et des recueils de poésies d'André Durand est disponible sur le site internet de l'Association Henry Dunant – Gustave Moynier : 1910-2010 : [www.dunant-moynier.org](http://www.dunant-moynier.org)

## Crédit des illustrations

Logo	Eric et Christiane Dunant
Pages 26 et 29	Photographies Cyril Moynier
Page 43	Photographie CICR
Couverture	
1 <sup>e</sup> page	<p>A gauche : prénom et nom d'Henry Dunant imprimés en japonais, probablement en 1894, sur l'édition d'<i>Un souvenir de Solferino</i>, CICR, Bibliothèque, 362.191/541 (JPN) 1894</p> <p>A droite : prénom et nom de Gustave Moynier calligraphiés sur un double rouleau de soie, offert en 1898, et qui peut se lire ainsi : "Respectueusement présenté par Fei Guosun, ami de la Société genevoise d'utilité publique, à son fondateur [sic], le juriste Gustave Moynier"; traduction par M. Paul Frank, le 17 août 2005. CICR, Archives, ACIR, P DPS, Archives Dunant-Peyrot-Schlumberger</p>
4 <sup>e</sup> page	Dessins de Michel Rouèche